

société. Ne voyez-vous pas alors qu'en généralisant vos peintures, en les donnant pour des tableaux historiques, vous êtes tout simplement un calomniateur? Et comment appellerez-vous des calomnies qui en outre ont pour but de corrompre les imaginations et les mœurs, d'égarer l'opinion, de bouleverser toutes les idées, toutes les vérités sociales? Si donc on se détermine à mettre en accusation Eugène Sue ou le journal son complice, il sera trépassé à un avocat général de soutenir l'accusation et de prouver le délit. Et ce sera l'occasion d'un beau plaidoyer en faveur de la morale et de la société.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—M. Morel, ministre de l'église évangélique réformée, nous a adressé une lettre dans laquelle il se plaint que M. McMahon n'a pas rapporté fidèlement la conférence qui a eu lieu entre eux; nous témoignons qu'il a besoin de répondre aux arguments employés par son adversaire; et nous demandons pour ses écrits, une place dans notre journal. Mais, malgré notre bonne volonté habituelle, nous ne nous sentons pas disposés à acquiescer à sa demande, et nous allons lui en donner les raisons. M. Morel se plaint que M. McMahon n'a pas rapporté fidèlement sa conversation, et M. McMahon, de son côté, se plaint que, dans son pamphlet, M. Morel a tronqué et défiguré la sienne; M. Morel a donné sa version et M. McMahon a donné la sienne. Que voulez-vous donc de plus, M. Morel? Les deux versions ne sont-elles pas devant le public qui a droit de les juger? Et croyez-vous donc que mille répliques de votre part établiraient plus la véacité des faits? Car, à tant de répliques autant de réponses, et les lecteurs n'en seraient pas plus avancés. Vous ajoutez que vous sentez le besoin de répondre aux arguments de M. McMahon; (vous devez en effet en sentir le besoin) vous connaissez le moyen que vous avez déjà pris, il est encore à votre disposition, et nul ne vous empêchera de rapporter, faussement ou non, dans des pages décousues, une conversation particulière, à l'insu des personnes intéressées et contrairement aux lois de l'hospitalité. Si vous aviez dessein de rendre la conférence publique, est-ce que vous ne deviez pas, avant de commencer, en avertir M. McMahon, qui aurait en conséquence pris ses précautions et fait mettre sur le papier votre profession de foi, vos arguments à l'appui de cette profession et ses réponses. Loin de cela vous demandez une conversation toute amicale, toute évangélique, et sans montrer votre écrit à M. McMahon, et sans même lui en parler, vous allez le publier, et vous pensez que tout le public sera assez benévole pour vous croire sans plus ample information.

Mais aujourd'hui la question se présente pour nous sous un autre point de vue. Il ne s'agit plus de savoir si vous avez ou si vous n'avez pas dit telle chose, mais bien si vous êtes capable de répondre aux arguments puissants de votre adversaire. Nous craignons bien pour vous et pour la société évangélique réformée, qui vous a expédié de Montréal dans la foi que vous pervertiriez à l'évangile toute la nombreuse population papiste du district de Québec, nous craignons bien que les échasses sur lesquelles on a imprudemment monté vos jambes habiles et audacieuses, ne viennent se briser contre deux puissants obstacles à vos pas idéalement gigantesques, la science et la vérité. Il est malheureux que vous n'avez pas eu le sentiment de vos forces; car vous vous seriez épargné une défaite si honteuse pour vous et si peu digne de votre adversaire.

—Les examens publics des Demoiselles pensionnaires des Ursulines ont eu lieu hier et avant-hier, en présence de Mgr. l'évêque de Sidyme, d'un bon nombre de MM. du clergé, et des parents des élèves. Ils ont été terminés par la distribution solennelle des prix faite par la main vénérée du prélat, qui a posé une couronne de fleurs sur la tête de chacune des élèves qui ont remporté des premiers prix; après quoi une d'entre elles, Mlle. Caroline Lampson, a adressé à Sa Grandeur ainsi qu'au respectable directeur de la maison, M. le grand-vicaire Maguire, à l'assistance, et à leurs saintes institutrices, un compliment très bien tourné, et qui a réveillé de doux souvenirs dans le cœur de plus d'une mère. Sa Grandeur en son nom et en celui de tout l'auditoire, y a répondu par quelques paroles comme elle en sait trouver dans ces occasions.

Dans la même séance, les élèves ont représenté un drame anglais, le *Festin de Balthazar*; entremêlé de musique vocale et instrumentale, composée exprès pour elles. Considérant les difficultés qu'elles avaient à surmonter, la discordance des rôles avec leur âge et leur caractère, et la maladie à la mode qui avait pris à la gorge les personnages principaux, elles se sont bien acquittées de leurs rôles.

Il avait été joué la veille un petit drame français, d'une manière dont on nous a parlé très avantageusement, car nous n'avons pu assister qu'à la dernière séance malheureusement. Aussi ne pouvons-nous entrer dans aucuns détails sur les examens; mais si nous en pouvons juger par les échantillons d'écriture, de composition en français et en anglais, de cartes géographiques, de dessin, de peinture, etc. que nous avons vus, ils ont dû être brillants.

(Sui la liste des prix).

Canadien.

ÉTATS-UNIS.

—On lit dans le *Propagateur Catholique* du 24 juin: *Société des Dames de la Providence*.—Le dimanche, deux juillet, fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, les Dames de la Providence se réuniront à la Cathédrale à sept heures du matin, pour entendre la messe qui sera

chantée à leur intention. Il y aura sermon et quête de charité. Toutes les Dames qui font partie de l'Association, sont invitées à se trouver à cette réunion; et nous engageons tous les fidèles en général à témoigner par leur présence et leur générosité, de leur sympathie pour les œuvres auxquelles la société des Dames de la Providence se dévoue.

L'objet de cette Société n'est point restreint à une œuvre particulière. Le soins des pauvres, la visite des malades, en un mot, la pratique des œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle, et l'exercice de la charité dans toute son étendue, tel est le but de la société. Ces bonnes œuvres ne peuvent s'accomplir sans des secours pécuniaires; y concourir par quelques offrandes est un acte méritoire aux yeux de la religion, et qui doit être consultant pour toute âme généreuse. Les personnes qui désirent faire des charités et à qui le temps ou la volonté manque pour chercher les objets de leur bienfaisance, sont sûres de trouver dans les sociétés de ce genre le moyen de bien placer leurs aumônes sans embarras et sans inquiétude. Les secours deviennent plus nécessaires surtout à cette saison de l'année où les maladies commencent ordinairement à faire de si grands ravages dans la classe la plus pauvre et la plus délaissée.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler à toutes les Dames vraiment chrétiennes qu'elles devraient considérer comme un devoir de faire partie de ces sociétés de charité. La société des Dames de la Providence a été fondée par un homme dont la présence à la Nouvelle-Orléans a produit des fruits de bénédiction, Mgr. de Janson. Le mouvement religieux qui se manifeste parmi nous, doit donner un nouvel élan à ces pieuses sociétés. Il est temps que la Louisiane catholique offre au monde le spectacle de ce zèle actif et de cette ingénieuse charité que le catholicisme déploie de toutes parts d'une manière si admirable.

Missions de l'Orégon.—Le père de Smet qui se proposait de retourner cet été aux montagnes Rocheuses vient d'être appelé à Rome pour rendre compte à ses supérieurs de sa mission dans l'Orégon. Ce retard apporté au retour de ce zélé missionnaire au milieu de ses chers Néophytes, ne pourra finalement que tourner à leur avantage. Les détails que le père de Smet est à même de donner, ne pourront que déterminer l'envoi d'un plus grand nombre d'ouvriers évangéliques dans cette importante mission. Avant son départ de St-Louis, deux pères Jésuites et trois frères venaient de se mettre en marche pour l'Orégon. Ils sont accompagnés d'un grand nombre d'émigrants, parmi lesquels se trouve M. James Stewart, Ecossais distingué, converti depuis quelques années à la foi catholique. Outre cette multitude de sauvages qui pour la plupart paraissent être dans d'admirables dispositions, le nombre des émigrants catholiques augmente tous les jours dans ce vaste pays. Tandis que les feuilles américaines mentionnent le départ de plusieurs troupes d'émigrants des Etats-Unis, les journaux du Canada annoncent aussi le départ de plusieurs familles canadiennes. Les Canadiens sont attachés de cœur à la religion catholique, et ils n'iront point s'établir dans un pays nouveau sans prendre au moins autant de précautions pour leurs besoins spirituels que pour leur établissement temporel. Les points sur lesquels s'exerce le zèle des prêtres canadiens dont nous avons parlé il y a quelque temps, ne peuvent manquer de devenir le centre de nombreuses congrégations qui peuvent être jetteront les fondements des premières villes de l'Orégon. Ainsi tandis que l'Angleterre et les Etats-Unis se disputent la possession de ce pays, la religion travaille à le civiliser, et aura peut-être achevé son œuvre avant que les parties contendantes soient parvenues à se mettre d'accord. L'érection d'un évêché dans l'Orégon ne peut-être qu'une nouvelle source d'espérance, et une garantie de plus du succès de cette mission.

—Le 4 juillet, les réjouissances de la ville de Troy ont été troublées par une lutte des plus scandaleuses. Dans la procession qui parcourut les rues, figuraient deux associations religieuses, l'une protestante et l'autre catholique. Au dire du journal de cette ville, les catholiques se seraient portés, les premiers, à des insultes et à des violences, et les protestants n'auraient fait qu'user du droit de légitime défense. La victoire demeura à ceux-ci grâce à l'intervention d'une compagnie de milice qui chargea les catholiques à la baïonnette. Plusieurs individus furent blessés dans la mêlée, quelques-uns très gravement.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Le *Morning-Courier* soutient que la composition actuelle du ministère du Canada n'est pas une conséquence nécessaire du système de lord Sydenham. "Quand lord Sydenham vivait," dit-il, "l'appui qu'il recevait du grand corps des habitans anglais du Haut et du Bas-Canada, le mettait en pouvoir de faire adopter ses mesures malgré l'opposition des Canadiens-Français du Bas-Canada, soutenus par sir Allen McNab, et les quelques membres libéraux du Haut-Canada, qui formaient alors la maigre queue de M. R. Baldwin. Lord Sydenham a été accusé de proscrire systématiquement les Canadiens, parce qu'ils ne les avait pas appelés aux charges. Il ne peut pas y avoir d'assertion plus absurde; ses offres à M. Lafontaine prouvent qu'il appréciait pleinement leur appui dans l'administration de la province."

Plus bas il ajoute, comme pour se prendre au piège, lui qui est un partisan du gouvernement responsable: Après la mort de Lord Sydenham, son cabinet se trouva incapable de gouverner la province. Il n'y avait pas dans ce ministère un seul homme qui eût de l'influence sur quelqu'un des partis.

Si l'arrangement actuel du ministère n'est pas une conséquence de la politique de lord Sydenham, pourquoi donc, immédiatement après sa mort, ce